



# **LA PRODUCTION DE FILMS D'ANIMATION ET D'EFFETS VISUELS**

Cette étude présente des statistiques issues des données du Groupe Audiens, et a pour objet de mesurer l'emploi et son évolution dans la production de films d'animation et d'effets visuels.

Elle fait suite à une demande du Syndicat des Producteurs de Films d'Animation (SPFA). Le périmètre a été défini en concertation avec cette organisation.

Le champ retenu pour cette étude est composé de 124 entreprises.

La notion d'entreprise s'entend au sens du SIREN de celle-ci. La situation de chaque entreprise résume la situation de l'ensemble des établissements de cette entreprise. Néanmoins, pour certaines entités de ce périmètre, et notamment pour Europacorp, nous ne retenons que l'activité relative à la production de films d'animation et d'effets visuels, et nous écartons les autres types de films (de télévision ou de cinéma).

Nous ferons, lorsque cela est pertinent, une comparaison de ce secteur avec l'ensemble de la production et post-production. A savoir l'ensemble des entreprises relevant des codes NAF :

- 5911A (Production de films et de programmes pour la télévision) ;
- 5911B (Production de films institutionnels et publicitaires) ;
- 5911C (Production de films pour le cinéma) ;
- 5912Z (Post-production de films cinématographiques de vidéo et télévision).

Pour rester sur un champ comparable, nous excluons les artistes de ce champ.

Document réalisé par :



LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE  
**Culture • Communication • Médias**

**Audiens**

Service Pilotage & Statistiques  
74 rue Jean Bleuzen 92177 Vanves Cedex  
Tél. : 0 173 173 591  
[www.audiens.org](http://www.audiens.org)



## Ce qu'il faut retenir

### Situation en 2012

- 96 entreprises engendrant une masse salariale brute de 89 M€
- 714 salariés permanents et 4 000 techniciens intermittents

### L'évolution entre 2004 et 2012

Depuis 2007, environ 95 entreprises produisent des films d'animation et d'effets visuels chaque année.

➤ **La masse salariale générée par les entreprises du secteur a très fortement augmenté en 2005** (+ 36% par rapport à 2004 – ce qui est certainement dû à la mise en place du crédit d'impôt). **Entre 2006 et 2008, la croissance est restée forte** (+10% par an en moyenne) **puis est freinée sur 2009** (+3%). **La mise en liquidation judiciaire d'Attitude Studio fin 2009 explique en grande partie la baisse de 6% observée en 2010. Depuis 2010 la masse salariale est stable à 89 M€.**

Sur l'ensemble du champ de la production et de la post-production audiovisuelle et cinématographique, la croissance de la masse salariale a été moins importante entre 2004 et 2008 (+6% en moyenne par an). Une baisse a été observée en 2009 (-2%) alors que la reprise s'est effectuée dès 2010 (+4%) et s'est poursuivie en 2011 (+5%). En 2012, on observe la même stabilisation de la masse salariale que dans le secteur de l'animation.

➤ **Les effectifs de ces entreprises ont fortement augmenté entre 2004 et 2008 passant de 3 400 à 5 300 salariés. Entre 2009 et 2011, les effectifs sont en baisse et atteignent 4 700 personnes salariées en 2011.** Le personnel permanent est impacté plus fortement par cette baisse (-9% en moyenne par an) que le personnel intermittent (-3% en moyenne par an). **En 2012, les effectifs permanents sont toujours en baisse** (suite notamment à la fermeture de Duran), **alors que les salariés intermittents sont stables.**

### Le recours aux différents types de contrats (CDDU, CDD, CDI)

- **Le recours aux CDD d'usage est très usité**
  - 80% des salariés déclarés dans le secteur sont des emplois intermittents. Cette part a tendance à augmenter (80% en 2004 et 85% en 2012). Cela représente entre 3 500 et 4 300 techniciens intermittents déclarés chaque année entre 2005 et 2012.
  - En termes de masse salariale les intermittents représentent les 2/3 de l'activité.

Sur l'ensemble du champ de la production et de la post-production audiovisuelle et cinématographique, en excluant les artistes pour travailler sur un champ comparable à cette étude, le recours aux CDD d'usage est fréquent mais moindre (70% en 2012 contre 85% dans le secteur de l'animation). Et contrairement à notre secteur, cette part a tendance à se réduire sur la période d'observation : 73% en 2004 et 70% en 2012.

En tenant compte des artistes, la part des CDD d'usage est de 85% aussi bien dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels que sur l'ensemble du champ de la production et de la post-production audiovisuelle et cinématographique

➤ **Depuis 2009 le nombre de salariés permanents** (CDI et CDD de droit commun) **est en baisse.** Cela s'explique par les fermetures d'Attitude Studio et d'IP4U en 2009 ainsi que de Duran en 2011 mais aussi par une baisse des salariés permanents dans un certain nombre d'entreprises, qui traversent des difficultés économiques.

➤ **En 2012, l'équivalent de 500 personnes à temps plein sont déclarées dans le secteur en CDI ou CDD de droit commun.**

## Démographique

### ➤ Le secteur est très masculin

- Les hommes représentent plus de 70% des techniciens intermittents. Le mouvement de féminisation semble avoir des difficultés à s'engager.

- Chez le personnel permanent, les hommes sont toujours majoritaires même si les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur (39% en 2004 et 46% en 2012). Au niveau des postes de non cadre, la féminisation a été telle que la tendance s'est progressivement inversée (47% de femmes en 2004 et 55% en 2012).

Sur les postes de cadre, beaucoup plus occupés par des hommes, la part des femmes a augmenté à partir de 2010 mais elles sont encore minoritaires en 2012, représentant 39% des effectifs.

Les hommes sont aussi très présents sur l'ensemble du champ de la production et de la post-production audiovisuelle et cinématographique. En 2012, la proportion d'hommes est inférieure à celle observée sur notre secteur pour les techniciens intermittents (66% contre 71% dans notre secteur), et identique à 54% pour le personnel permanent.

### ➤ Les salariés du secteur sont très jeunes

- 3 techniciens intermittents sur 4 ont moins de 40 ans.

- Le personnel permanent est aussi très jeune : en 2012, 62% ont moins de 40 ans. Pour comparaison, sur l'ensemble de la population active en France, 46% ont moins de 40 ans (source INSEE).

Sur l'ensemble du champ de la production et de la post-production audiovisuelle et cinématographique, avec 60% de moins de 40 ans, les techniciens intermittents sont moins jeunes que dans notre secteur. Et les plus de 50 ans y sont bien plus représentés : 15% contre 7% dans le secteur de l'animation.

Pour le personnel permanent, les caractéristiques d'âges sont sensiblement équivalentes que dans notre secteur.

## Les revenus issus du secteur

### Le revenu annuel des salariés de la production de films d'animation et d'effets visuels a progressé entre 2004 et 2012 :

- Cette amélioration se poursuit d'année en année au niveau des techniciens en CDDU : la proportion de personnes dans les tranches de plus bas revenus se réduit (19% avec moins de 1 SMIC mensuel sur l'année 2004 contre 15% sur 2012). Et ceci au profit des plus grosses tranches de revenus (34% avec plus de 12 SMIC mensuels sur l'année 2004 contre 40% sur 2012).

- Au niveau des salariés permanents, le salaire brut moyen pour un équivalent temps plein est en 2012, de 64,7 k€ pour un cadre et de 23,4 k€ pour un non cadre.

## Répartition régionale

La production de films d'animation et d'effets visuels est fortement concentrée en Île-de-France. En 2012, 74% des établissements y sont implantés et ils emploient 83% des intermittents et 85% des permanents.

Vient ensuite la région Poitou-Charentes qui concentre en 2012 : 9% des établissements, 6% des intermittents et 6% des permanents.



Audiens est le groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias.

En tant que groupe professionnel, les entreprises de ces secteurs adhèrent aux institutions de retraite complémentaire du Groupe Audiens. Tous les ans, elles doivent nous retourner leur **déclaration nominative annuelle des salaires** qui nous permet d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Quelques entreprises relèvent historiquement d'autres caisses de retraite complémentaire pour leur personnel permanent. Nous ne disposons donc pas dans nos données de ces périodes d'activité. Certaines d'entre elles relèvent cependant d'Audiens pour la prévoyance et nous pouvons ainsi les intégrer à l'étude.

Nous ne disposons pas, pour cette étude, des données du personnel permanent pour 6 sociétés.

Ces déclarations renseignent notamment, pour chaque période d'activité déclarée : l'identité du salarié, la date de début d'activité et la date de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction).

### Quelques définitions

Les différentes catégories professionnelles sont :

- les artistes interprètes ;
- le personnel artistique<sup>1</sup>, technique et administratif ayant le statut de cadre ;
- le personnel technique et administratif n'ayant pas le statut de cadre.

Le classement en tant que cadre ou non cadre s'appuie sur la convention collective appliquée par l'entreprise. Les fonctions de cadre étant homologuées par l'Agirc.

La notion d'**artiste** et de **technicien** fait référence à la nature même de l'emploi :

- un artiste interprète ou crée une œuvre de l'esprit ;
- un technicien a une fonction technique ou administrative.

Sont définis comme **intermittents** du spectacle, les salariés cadres et non cadres techniques et artistiques employés en contrat à durée déterminée et dont la fonction est :

- soit dans la liste des emplois d'une des conventions collectives du spectacle et de l'audiovisuel pour lesquels le recours au contrat à durée déterminée d'usage est autorisé ;
- soit dans la liste des emplois des annexes 8 et 10 au Régime d'Assurance chômage.

Dans les données Audiens, un **permanent** est un « non-intermittent », qu'il soit en CDD de droit commun ou en CDI.

---

<sup>1</sup> Par définition, le personnel artistique relève de la catégorie non cadre. Toutefois, certaines fonctions comme les réalisateurs, les metteurs en scène, les chefs d'orchestre relèvent de la catégorie cadre au vu de leur niveau de responsabilité.



## Les entreprises

Le champ de l'étude est déterminé par les entreprises de la liste se trouvant en annexe. Nous ne considérons que celles qui ont déclaré du personnel à Audiens.

**Depuis 2006, entre 90 et 100 entreprises produisent des films d'animation et d'effets visuels chaque année.**

### Taille des entreprises du secteur

**Tableau 1 :** taille de l'entreprise = nombre de permanents présents au 31 décembre<sup>2</sup>

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Sans permanent au 31/12	16	18	21	21	18	22	21	26	27
De 1 à 5 salariés permanents au 31/12	25	29	36	39	41	45	41	41	37
De 6 à 10 salariés permanents au 31/12	9	13	14	13	15	12	15	18	15
De 11 à 50 salariés permanents au 31/12	12	14	16	19	20	17	17	15	17
Plus de 50 salariés permanents au 31/12	2	2	2	1	1	1	1	0	0
<b>Nombre total d'entreprises</b>	<b>64</b>	<b>76</b>	<b>89</b>	<b>93</b>	<b>95</b>	<b>97</b>	<b>95</b>	<b>100</b>	<b>96</b>
<i>Evolution</i>		19%	17%	4%	2%	2%	-2%	5%	-4%

*Lecture :* 27 entreprises n'ayant pas déclaré de salarié permanent au 31 décembre 2012, ont déclaré au moins une période d'activité sur 2012 que ce soit pour du personnel permanent ou intermittent.

Le nombre de structures de 1 à 5 salariés permanents au 31/12 a considérablement augmenté, passant de 25 en 2004 à 45 en 2009. Ce nombre est de 37 en 2012 et est essentiellement dû au fait que quelques entreprises sont passées de 3-4 salariés en 2009 à 6-7 salariés entre 2010 et 2012.

Afin de tenir compte des flux d'intermittents qui sont très nombreux dans le secteur, nous proposons une autre façon de définir la taille de l'entreprise, en tenant compte de tous les salariés déclarés au moins une fois par l'entreprise (en CDD d'usage, en CDD de droit commun ou bien en CDI).

**Tableau 2 :** taille de l'entreprise = nombre de personnes déclarées au moins une fois dans l'année (même pour un jour)

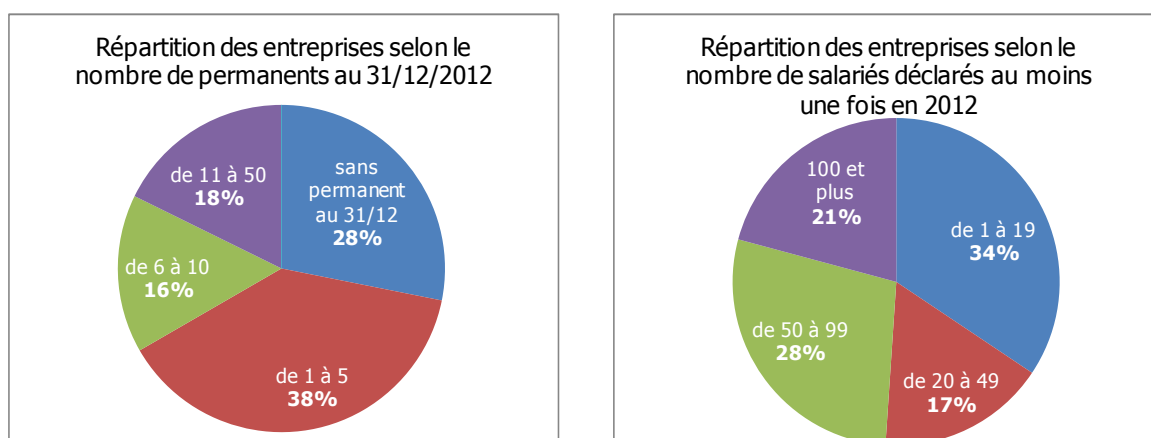
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
De 1 à 19 salariés	11	19	25	22	19	30	26	34	33
De 20 à 49 salariés	20	18	21	21	27	24	27	20	16
De 50 à 99 salariés	16	21	19	30	24	18	17	24	27
100 salariés et plus	17	18	24	20	25	25	25	22	20
<b>Nombre total d'entreprises</b>	<b>64</b>	<b>76</b>	<b>89</b>	<b>93</b>	<b>95</b>	<b>97</b>	<b>95</b>	<b>100</b>	<b>96</b>
Part des entreprises avec 50 salariés ou plus	52%	51%	48%	54%	52%	43%	44%	46%	49%

*Lecture :* En 2012, 33 des entreprises du champ ont déclaré entre 1 et 19 salariés différents sur l'année.

On observe ainsi un transit important de salariés puisque environ la moitié de ces entreprises déclare au moins 50 salariés différents chaque année. Notons que cette part a tendance à diminuer, passant de 52% en 2004 à 49% en 2012.

<sup>2</sup> Pour les entreprises dont nous ne considérons ici qu'une partie des salariés (soit parce que nous ne prenons que certains films, soit parce que nous en excluons certains), seule cette partie des salariés sert au calcul de la taille de l'entreprise – mais cela ne correspond pas nécessairement à la taille réelle de l'entreprise.

**Figure 1 :** taille des entreprises actives en 2012



*Lecture :* En 2012, 38% des entreprises du champ ont déclaré entre 1 et 5 salariés permanents au 31 décembre 2012 (camembert de gauche). En utilisant une autre échelle (camembert de droite), elles sont 34% à avoir déclaré entre 1 et 19 salariés (intermittents ou permanents) au moins une fois dans l'année.

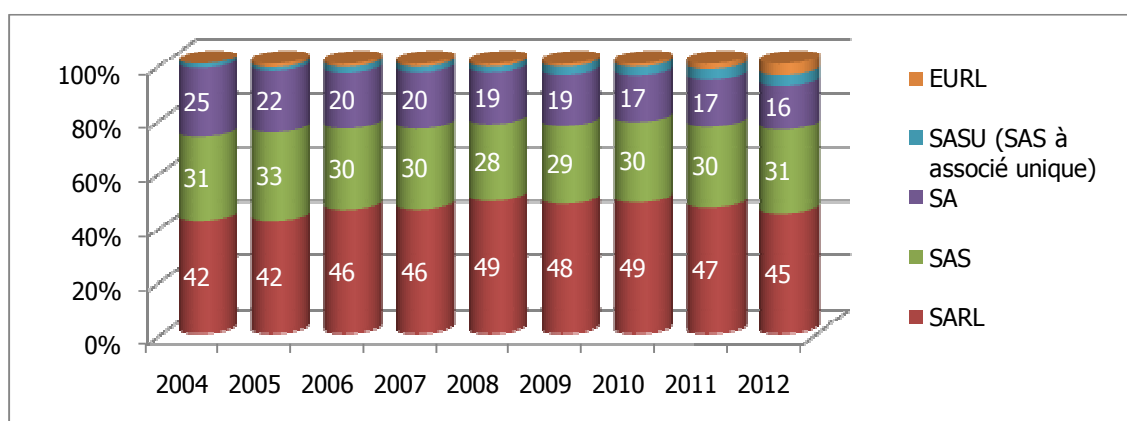
### Statut juridique

Dans le secteur, le statut juridique le plus répandu et qui domine de plus en plus est la SARL (société à responsabilité limitée). En 2004, 42% des entreprises du champ sont des SARL et cette part est de 45% en 2012.

Viennent ensuite les SAS (société à statut simplifié) qui restent relativement stables en proportion. Selon les années entre 28 et 33% des entreprises du secteur sont des SAS.

Les SA (société anonyme) sont quant à elles de moins en moins présentes dans le secteur : elles représentaient 25% des entreprises en 2004 et 16% en 2012.

**Figure 2 :** répartition (en%) des entreprises en fonction de leur statut juridique



*Lecture :* En 2012, 45% des entreprises du champ sont des SARL.



## La masse salariale déclarée

Il s'agit du salaire brut après abattement pour frais professionnels (pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction) déclaré par les entreprises du secteur.

Rappelons que nous ne disposons pas des données du personnel permanent de certaines entreprises.

**La masse salariale brute après abattement atteint environ 90 M€ par an depuis 2008.**

**La masse salariale générée par les entreprises du secteur a très fortement augmenté en 2005** (+36% par rapport à 2004 – ce qui est certainement dû à la mise en place du crédit d'impôt).

**Entre 2006 et 2008, la croissance est restée forte** (+10% par an en moyenne) **puis est freinée sur 2009** (+3%).

**La mise en liquidation judiciaire d'Attitude Studio fin octobre 2009 explique en grande partie la baisse observée en 2010.** En effet, de 2006 à 2009 cette entreprise représentait entre 4 et 5% de la masse salariale du secteur.

**Depuis 2010, la masse salariale globale est relativement stable.**

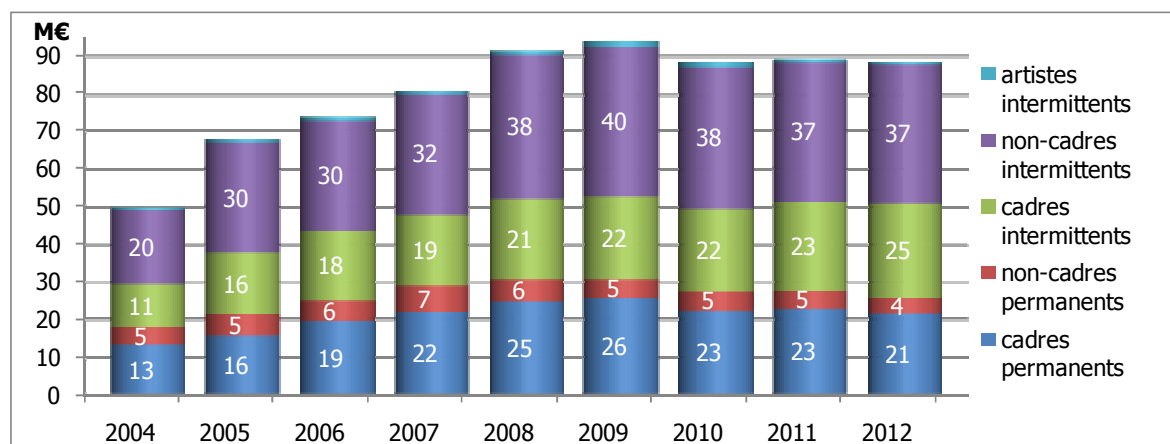
On observe cependant **en 2012 une baisse importante de la masse salariale relative au personnel permanent.** Ceci s'explique en grande partie par la mise en liquidation judiciaire de la société Duran le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

**Tableau 3 :** Evolution de la masse salariale (en M€)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Total permanents	17,9	21,3	25,0	28,8	30,8	30,8	27,4	27,5	25,7
Evolution		19%	17%	15%	7%	0%	-11%	1%	-7%
Total intermittents	31,9	46,6	49,0	52,1	60,4	63,0	61,2	61,7	63,0
Evolution		46%	5%	6%	16%	4%	-3%	1%	2%
<b>Total</b>	<b>49,8</b>	<b>67,9</b>	<b>74,0</b>	<b>80,9</b>	<b>91,3</b>	<b>93,9</b>	<b>88,6</b>	<b>89,2</b>	<b>88,7</b>
Evolution		36%	9%	9%	13%	3%	-6%	1%	-1%

*Lecture :* En 2012, 63,0 M€ ont été déclarés pour des intermittents, soit 2% de plus qu'en 2011.

**Figure 3 :** Masse salariale en M€ par catégories professionnelles



*Lecture :* En 2012, 37 M€ ont été déclarés pour des non cadres intermittents.





## Les effectifs déclarés

Rappelons que nous ne disposons pas des données du personnel permanent de certaines entreprises.

Les données relatives aux artistes intermittents ne sont renseignées qu'à titre informatif. Nous ne les étudierons pas dans l'étude.

**Le pourcentage de salariés (hors artistes) en CDD d'usage avoisine les 80% et a tendance à augmenter** (80% en 2004 et 85% en 2012).

L'évolution des effectifs du secteur est par conséquent fortement corrélée à celle de ces salariés en CDD d'usage.

**Les salariés permanents du secteur ont augmenté entre 2004 et 2008 passant de moins de 700 à plus de 1 000. Ils baissent depuis à la même vitesse puisque leur nombre est revenu au niveau de 700 en 2012.**

Cette baisse est grandement imputable aux fermetures d'Attitude Studio et d'IP4U en 2009 ainsi que de Duran en 2011. Cependant, on observe aussi une baisse des effectifs permanents depuis 2009 dans un certain nombre d'entreprises, qui traversent des difficultés économiques.

**Le nombre de techniciens intermittents déclarés dans le secteur a fortement progressé entre 2004 et 2008 passant de 2 700 à plus de 4 300. Et comme pour les permanents, mais de manière moins forte, leur nombre diminue de 2009 à 2011. Entre 2010 et 2012, 4 000 techniciens intermittents sont déclarés chaque année dans le secteur.**

**Tableau 4 :** Evolution des effectifs

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Total permanents <sup>(1)</sup>	692	779	869	942	1 025	910	835	769	714
<i>Evolution</i>		13%	12%	8%	9%	-11%	-8%	-8%	-7%
Total intermittents (hors artistes) <sup>(1)</sup>	2 717	3 475	3 638	4 085	4 326	4 205	4 007	3 939	3 999
<i>Evolution</i>		28%	5%	12%	6%	-3%	-5%	-2%	2%
<b>Total hors artistes <sup>(2)</sup></b>	<b>3 356</b>	<b>4 184</b>	<b>4 437</b>	<b>4 972</b>	<b>5 272</b>	<b>5 039</b>	<b>4 783</b>	<b>4 678</b>	<b>4 673</b>
<i>Evolution</i>		25%	6%	12%	6%	-4%	-5%	-2%	0%

*Lecture :* En 2012, 714 permanents et 3 999 techniciens intermittents ont été déclarés au moins une fois par une des entreprises du secteur.

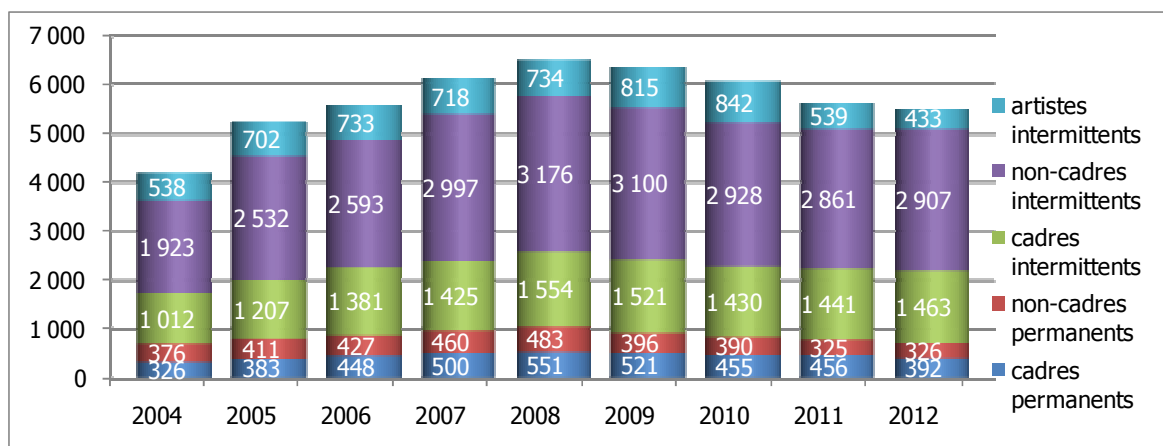
Par rapport au graphique suivant, les effectifs sont dédoublonnés.

<sup>(1)</sup> Les individus sont dédoublonnés par statut au niveau du total : un individu déclaré à la fois comme cadre et/ou, non cadre n'est compté qu'une seule fois.

<sup>(2)</sup> Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : tout individu déclaré n'est compté qu'une seule fois.

NB : Les effectifs non cadres permanents peuvent fluctuer d'une année sur l'autre selon que le recours aux CDD de droit commun est important ou non.

**Figure 4 :** les effectifs par catégories professionnelles



*Lecture :* En 2012, 392 cadres et 326 non cadres permanents, ainsi que 1 463 cadres et 2 907 non cadres intermittents ont été déclarés au moins une fois par une des entreprises du secteur.

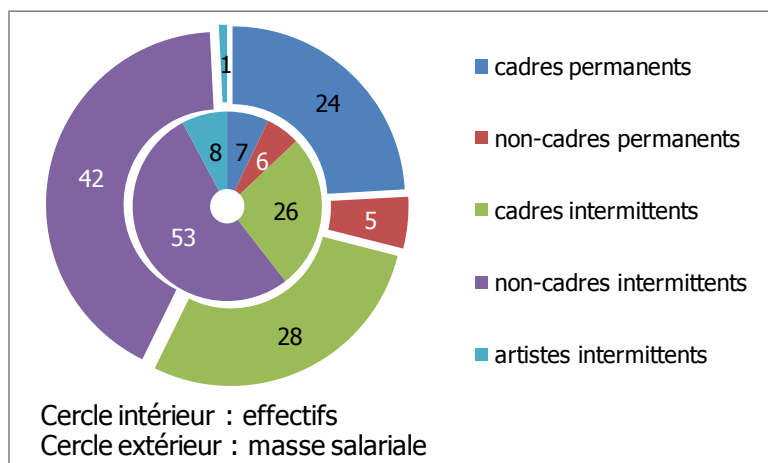
**La répartition par catégories professionnelles est très différente selon que l'on regarde les effectifs ou la masse salariale.** Comme les répartitions sont sensiblement équivalentes depuis 2004, nous n'illustrons ici que l'année 2012.

Cette différence provient évidemment de la durée des contrats, qui sont par définition plus courts pour les intermittents que pour les permanents, ainsi que du statut de cadre ou de non cadre.

➤ Les salariés cadres permanents représentent 7% des effectifs et cumulent 24% de la masse salariale.

➤ A l'inverse, les artistes intermittents représentent 8% des effectifs travaillant dans le secteur et cumulent 1% de la masse salariale totale.

**Figure 5 :** Comparaison de répartition des effectifs et de la masse salariale – année 2012



*Lecture :* En 2012, 7% des salariés déclarés dans le secteur sont des cadres en CDI ou CDD de droit commun et ils cumulent 24% de la masse salariale totale déclarée par ces entreprises.



## Les salariés permanents

Dans cette partie, nous étudions uniquement le personnel permanent. Nous distinguons les CDDU des autres types de contrats car les pratiques et les problématiques ne sont pas les mêmes pour ces deux populations.

Quelques entreprises relèvent historiquement d'autres caisses de retraite complémentaire pour leur personnel permanent. Celles d'entre elles qui ne relèvent pas non plus d'Audiens pour la prévoyance ne pourront donc pas être intégrées à l'étude. Cela concerne 6 sociétés.

### Les équivalents temps plein (etp)

Afin de tenir compte de la durée des périodes d'activités (notamment pour les CDD de droit commun) et des éventuels temps partiels, regardons les équivalents temps plein (etp). C'est-à-dire le nombre de personnes en temps plein sur toute l'année, nécessaires pour occuper l'ensemble des postes.

Ce comptage en etp permet d'une part de lisser les écarts qui pourraient exister selon les années, du recours plus en moins important de CDD de droit commun. D'autre part, il permet de comparer des niveaux de salaire sur la base d'un même temps travaillé.

Deux variables interviennent dans le calcul des etp :

- 1- la durée du contrat calculée en nombre de jours calendaires ;
- 2- le taux de temps partiel qui indique une éventuelle réduction du temps de travail.

**Tableau 5 :** effectifs en équivalents temps plein

équivalents temps plein	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
cadres permanents	267	314	366	402	431	433	384	374	331
non cadres permanents	217	229	240	282	257	227	208	196	183
<b>Total permanents</b>	<b>484</b>	<b>543</b>	<b>607</b>	<b>684</b>	<b>687</b>	<b>660</b>	<b>593</b>	<b>570</b>	<b>514</b>
Evolution		12%	12%	13%	0%	-4%	-10%	-4%	-10%
Part des hommes parmi les cadres	69%	69%	70%	70%	69%	67%	64%	62%	61%
Part des hommes parmi les non-cadres	54%	54%	50%	55%	47%	44%	48%	47%	47%
<b>Part des hommes parmi les permanents</b>	<b>62%</b>	<b>63%</b>	<b>62%</b>	<b>64%</b>	<b>60%</b>	<b>59%</b>	<b>58%</b>	<b>57%</b>	<b>56%</b>
Nombre moyen d'individus nécessaires pour occuper un etp sur l'année (*)	<b>1,43</b>	<b>1,43</b>	<b>1,43</b>	<b>1,38</b>	<b>1,49</b>	<b>1,38</b>	<b>1,41</b>	<b>1,35</b>	<b>1,39</b>

(\*) = nombre de personnes déclarées au moins une fois sur l'année / nombre d'etp sur l'année

*Lecture :* En 2012, l'équivalent de 331 cadres et de 183 non cadres en temps plein ont été déclarés à Audiens. 714 personnes différentes ont été nécessaires pour occuper ces 514 temps plein, ce qui signifie qu'en moyenne 1,39 personnes sont nécessaires pour occuper un temps plein.

Les effectifs en équivalent temps plein suivent sensiblement la même tendance que le nombre de personnes. La baisse des effectifs sur 2010 résulte en grand partie de la fermeture d'Attitude Studio.

**Les femmes, qui restent minoritaires dans le secteur, y sont de plus en plus présentes.** Elles représentent 38% des etp en 2004 et 44% en 2011.

## Les revenus issus du secteur

**Dans le secteur, en 2012, le salaire annuel brut moyen pour un équivalent temps plein est de 64,7 k€ pour un cadre et de 23,4 k€ pour un non cadre.**

Dans les postes de cadre, le salaire augmente avec l'âge. Il est par exemple en 2012 de 35,4 k€ pour les 20-29 ans et de 77,4 k€ pour les 50-59 ans.

En revanche dans les postes de non cadre, ce sont les trentenaires qui ont le salaire annuel brut moyen le plus élevé (27,6 k€ brut annuel en moyenne pour 2012). Cette remarque est à nuancer car les effectifs non cadre de plus de 40 ans sont peu nombreux.

**Tableau 6 :** salaire annuel brut moyen (en k€) pour un équivalent temps plein sur l'année

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cadres permanents	de 20 à 29 ans	35,1	35,7	35,5	34,9	39,2	36,1	32,4	37,5	35,4
	de 30 à 39 ans	47,6	49,1	50,7	50,6	54,5	54,6	50,9	52,3	55,3
	de 40 à 49 ans	53,3	59,2	60,3	62,5	64,4	69,5	69,6	70,6	73,2
	de 50 à 59 ans	66,8	63,0	65,9	79,3	79,5	76,0	74,8	78,3	77,4
<b>Total cadres permanents (tous âges)</b>		<b>48,8</b>	<b>50,6</b>	<b>52,8</b>	<b>54,6</b>	<b>57,5</b>	<b>59,2</b>	<b>58,7</b>	<b>61,3</b>	<b>64,7</b>
Non cadres permanents	de 20 à 29 ans	22,4	22,6	23,1	23,6	21,7	21,0	21,8	21,1	20,8
	de 30 à 39 ans	26,1	26,5	27,3	27,8	28,7	28,4	27,3	28,5	27,6
	de 40 à 49 ans	14,2	22,2	19,8	24,5	22,9	19,2	22,6	24,7	26,4
	de 50 à 59 ans	18,0	19,8	19,7	17,0	17,1	19,7	21,0	24,3	23,3
<b>Total non cadres permanents (tous âges)</b>		<b>22,6</b>	<b>23,5</b>	<b>23,5</b>	<b>24,4</b>	<b>23,6</b>	<b>22,8</b>	<b>23,1</b>	<b>23,5</b>	<b>23,4</b>

*Lecture :* En 2012, le salaire brut moyen d'un cadre en équivalent temps plein est de 64,7 k€ annuel.

NB : Les moins de 20 ans et les 60 ans et plus sont trop peu nombreux pour obtenir un salaire moyen significatif.

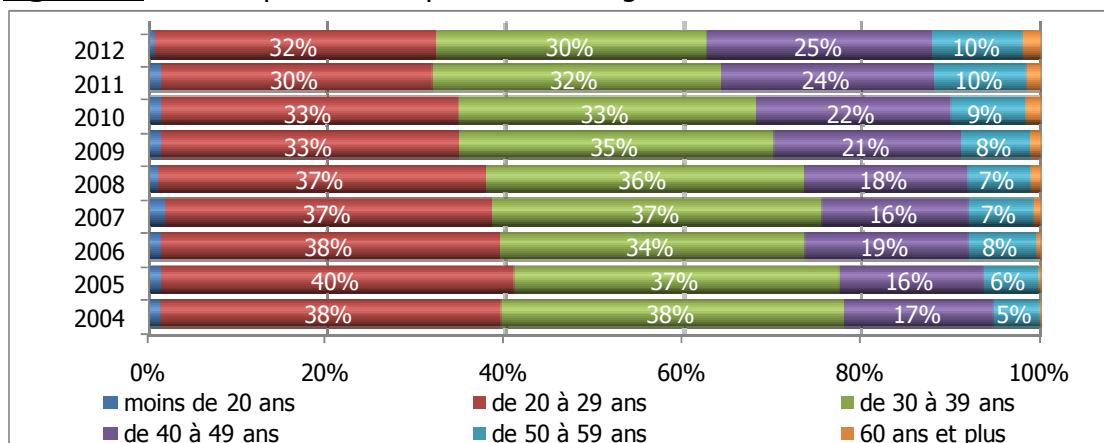
## Données démographiques

### De jeunes salariés mais de moins en moins jeunes

Les parts des salariés de moins de 30 ans et de 30 à 39 ans ont tendance à se réduire depuis 2004. Néanmoins, avec 32% en 2012 de moins de 30 ans et 30% de 30-39 ans, ces parts restent plus élevées que sur l'ensemble de la population active en France. En 2012, sur l'ensemble de la population active en France, la part des moins de 30 ans est de 21% (donc 11 points de moins) et celle des 30-39 ans est de 25% (donc 5 points de moins) (source INSEE).

La part des 40 ans et plus, a, mathématiquement, tendance à augmenter.

**Figure 6 :** effectifs permanents par tranche d'âges



*Lecture :* En 2012, 32% des salariés permanents déclarés dans le secteur ont entre 20 et 29 ans.

## Depuis 2009, les femmes en CDI ou en CDD de droit commun sont de plus en plus présentes dans le secteur des films d'animation et d'effets visuels

Même si les hommes sont toujours majoritaires, les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur. Elles représentent entre 39 et 40% des permanents entre 2004 et 2008 et sont en constante augmentation depuis pour atteindre 46% en 2012.

### Une forte disparité en fonction du type de poste (cadre ou non cadre)

Au niveau des postes de non cadre, la féminisation a été telle que la tendance s'est progressivement inversée. En 2004, 47% des salariés permanents du secteur sont des femmes et dès 2008 elles sont plus de 50%. Leur part est de 55% en 2011 et 2012.

Sur les postes de cadre, beaucoup plus occupés par des hommes, la part des femmes a augmenté dès 2009 : + 6 points entre 2009 et 2012. Les femmes sont encore minoritaires en 2012 avec 39% des effectifs.

**Tableau 7 :** effectifs permanents par genre

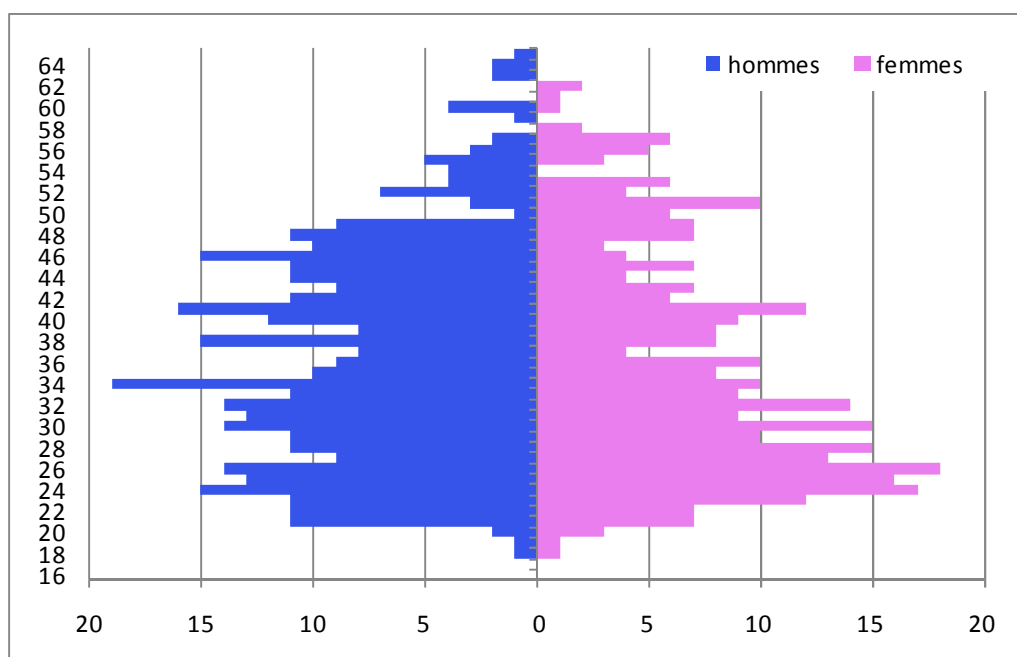
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
cadres permanents hommes	226	259	312	345	377	349	287	280	239
non cadres permanents hommes	199	219	214	236	238	171	187	147	147
<b>Total permanents hommes <sup>(1)</sup></b>	<b>421</b>	<b>466</b>	<b>522</b>	<b>572</b>	<b>612</b>	<b>515</b>	<b>470</b>	<b>425</b>	<b>386</b>
cadres permanents femmes	100	124	136	155	174	172	168	176	153
non cadres permanents femmes	177	192	213	224	245	225	203	178	179
<b>Total permanents femmes <sup>(1)</sup></b>	<b>271</b>	<b>313</b>	<b>347</b>	<b>370</b>	<b>413</b>	<b>395</b>	<b>365</b>	<b>344</b>	<b>328</b>
Part des hommes parmi les cadres	69%	68%	70%	69%	68%	67%	63%	61%	61%
Part des hommes parmi les non-cadres	53%	53%	50%	51%	49%	43%	48%	45%	45%
<b>Part des hommes parmi les permanents</b>	<b>61%</b>	<b>60%</b>	<b>60%</b>	<b>61%</b>	<b>60%</b>	<b>57%</b>	<b>56%</b>	<b>55%</b>	<b>54%</b>

*Lecture :* Sur les 392 cadres permanents déclarés en 2012, 239 (soit 61%) sont des hommes.

Sur la pyramide des âges, nous pouvons confirmer :

- une présence un peu plus masculine ;
- une base plutôt évasée (beaucoup de jeunes salariés) même si dans l'ensemble toutes les tranches d'âges sont relativement bien représentées. Notons qu'en 2012 les hommes de 50 et 51 ans sont peu nombreux. Cette particularité était déjà présente les années précédentes sur ces mêmes promotions (1961 et 1962).

**Figure 7 :** Pyramide des âges des permanents déclarés en 2012 dans le secteur





## Les salariés intermittents

Dans cette partie, nous étudions les techniciens intermittents qui représentent, en termes d'individus, plus de 80% des salariés du secteur.

### Les revenus issus du secteur

Nous considérons ici les revenus liés à l'activité déclarée dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels sur une année donnée. Les éventuelles activités relevant d'autres secteurs ne sont pas comptabilisées, ni même les allocations chômage des annexes 8 et 10 ou encore les congés payés qui peuvent représenter une part non négligeable des revenus.

L'idée est d'évaluer la part des professionnels du secteur, c'est-à-dire ceux qui peuvent vivre de leur activité dans la production de films d'animation et d'effets visuels, ainsi que la part des occasionnels de la production de films d'animation et d'effets visuels, c'est-à-dire ceux qui ont une autre activité par ailleurs.

Plus de 20% des salariés déclarés cadre au moins une fois sur l'année ont aussi été déclarés comme non cadre cette même année. Pour ne pas biaiser le revenu annuel de ces techniciens, nous allons regarder l'ensemble de leur revenu (cadre et non cadre).

Le SMIC mensuel brut pour 151,67 heures de travail est de 1 154,18 € en 2004, de 1 217,88 € en 2005, de 1 254,28 € en 2006, de 1 280,07 € en 2007, de 1 321,02 € en 2008, de 1 337,70 € en 2009, de 1 343,77 € en 2010, de 1 367,45 € en 2011 et de 1 412,21 € en 2012.

En schématisant, les techniciens intermittents sont :

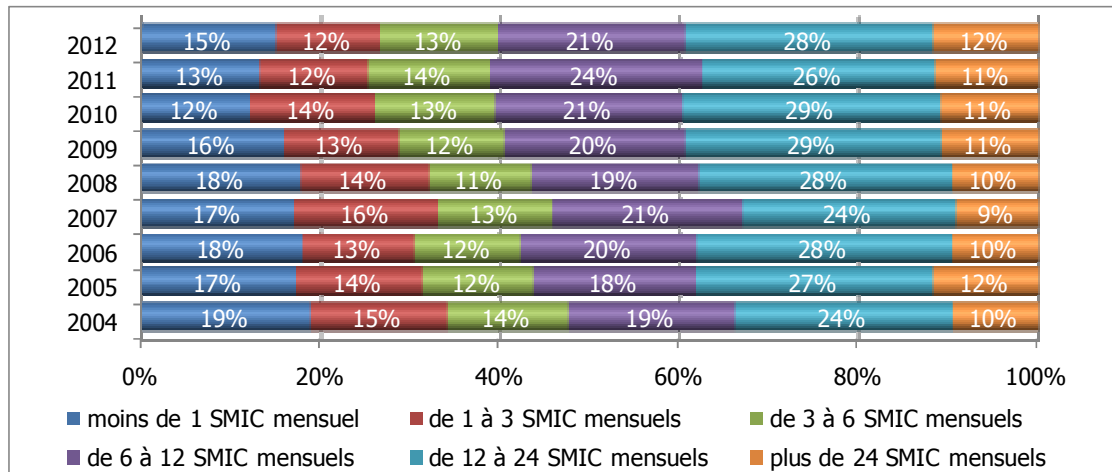
✓ **40% à être au dessus d'un SMIC annuel** - soit 1 500 personnes ces dernières années

✓ **30% à percevoir moins de 3 SMIC mensuels sur l'année, de leur activité dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels**

Ces 1 000 personnes sont soit des occasionnels du secteur, soit des personnes qui débutent dans la branche. Cette proportion a tendance à se réduire sur la période d'observation : 34% en 2004 et 27% en 2012.

✓ **30% à percevoir entre 3 et 12 SMIC mensuels** – situation qui peut aussi bien refléter des difficultés à se faire une place dans le secteur, qu'un cumul avec une activité dans un autre domaine (le cinéma « classique » par exemple).

**Figure 8 :** répartition des intermittents par tranche de salaire annuel dans le secteur



*Lecture :* Sur les 3 999 techniciens intermittents déclarés au moins une fois en 2012 dans le secteur, 15% (soit 596 personnes) ont été déclarés pour moins de 1 SMIC mensuel pour toute l'année 2012.

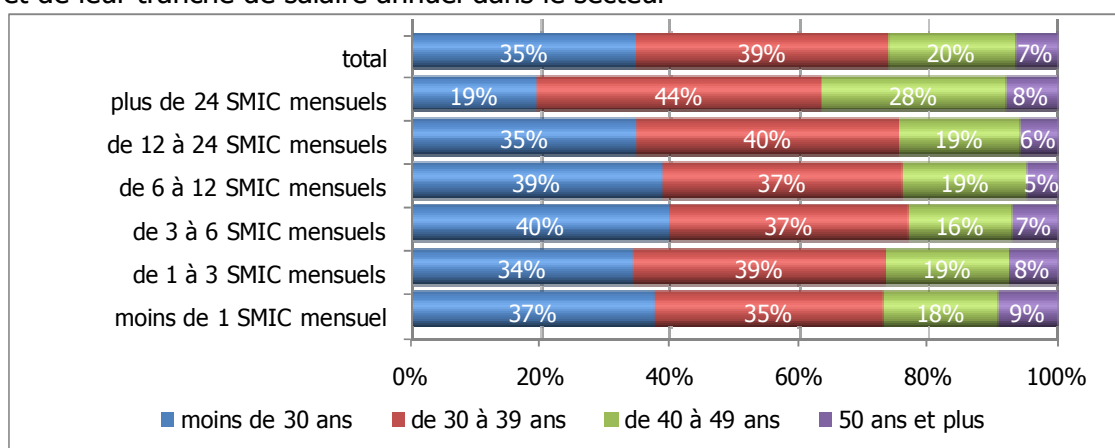
On observe **une amélioration des revenus depuis 2004**. En effet, les tranches de plus bas revenus ont tendance à se réduire au profit des plus grosses tranches de revenus.

**En dessous d'un certain niveau de revenus (24 SMIC mensuels), il n'y a pas de corrélation entre l'âge et les revenus. Ce ne sont pas nécessairement les plus jeunes qui ont les plus faibles revenus.**

Les techniciens intermittents ayant perçu les plus gros revenus (plus de 24 SMIC mensuels) sont nettement plus concentrés que les autres dans les tranches d'âges 30-39 ans et 40-49 ans, au détriment des moins de 30 ans.

Mais pour les autres, contrairement au cas des salariés permanents, nous n'observons pas de réelle différence de structure d'âge selon les tranches de revenus annuels.

**Figure 9 :** Répartition des techniciens intermittents 2012 en fonction de leur tranche d'âge et de leur tranche de salaire annuel dans le secteur



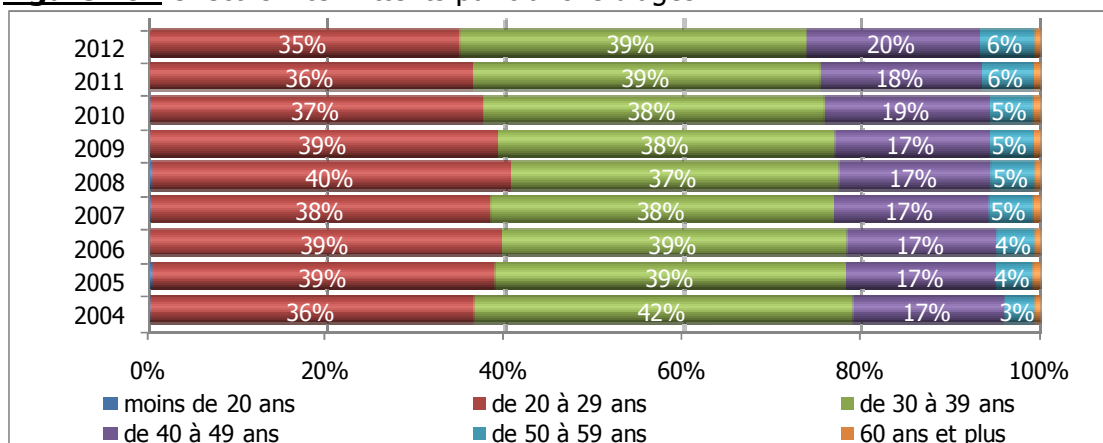
*Lecture :* Parmi les techniciens intermittents ayant été déclarés en 2012 avec plus de 24 SMIC mensuels, 19% ont moins de 30 ans.

## Données démographiques

### Les intermittents du secteur sont jeunes

Les techniciens intermittents de la production de films d'animation et d'effets visuels **sont très jeunes avec 75% de moins de 40 ans** (contre 46% sur l'ensemble de la population active en France – source INSEE). Cependant, sur la période d'observation, cette part des moins de 40 ans a eu tendance à se réduire, passant de 79 à 74% - comme l'ensemble de la population qui vieillit.

**Figure 10 :** effectifs intermittents par tranche d'âges



*Lecture :* 35% des techniciens intermittents déclarés en 2012 dans le secteur ont entre 20 et 29 ans.



## Le secteur est toujours très masculin

Depuis 2004, les hommes représentent 70% des techniciens du secteur. Le mouvement de féminisation semble avoir des difficultés à s'engager.

## Pas de disparité hommes/femmes dans l'accès aux postes de cadre

Alors que dans de nombreux secteurs, les hommes sont plus présents dans les postes de cadre que de non cadre, on constate ici une proportion d'hommes similaire dans les deux statuts.

**Tableau 8 :** effectifs techniciens intermittents par genre

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
cadres hommes	711	864	1 007	1 015	1 115	1 097	1 024	1 043	1 066
non cadres hommes	1 355	1 768	1 797	2 114	2 261	2 253	2 105	2 042	2 036
<b>Total intermittents hommes <sup>(1)</sup></b>	<b>1 899</b>	<b>2 438</b>	<b>2 552</b>	<b>2 881</b>	<b>3 086</b>	<b>3 035</b>	<b>2 863</b>	<b>2 822</b>	<b>2 835</b>
cadres femmes	301	343	374	410	439	424	406	398	397
non cadres femmes	568	764	796	883	915	847	823	819	871
<b>Total intermittents femmes <sup>(1)</sup></b>	<b>818</b>	<b>1 037</b>	<b>1 086</b>	<b>1 204</b>	<b>1 240</b>	<b>1 170</b>	<b>1 144</b>	<b>1 117</b>	<b>1 164</b>
Part des hommes parmi les cadres	70%	72%	73%	71%	72%	72%	72%	72%	73%
Part des hommes parmi les non-cadres	70%	70%	69%	71%	71%	73%	72%	71%	70%
<b>Part des hommes parmi les intermittents</b>	<b>70%</b>	<b>70%</b>	<b>70%</b>	<b>71%</b>	<b>71%</b>	<b>72%</b>	<b>71%</b>	<b>72%</b>	<b>71%</b>

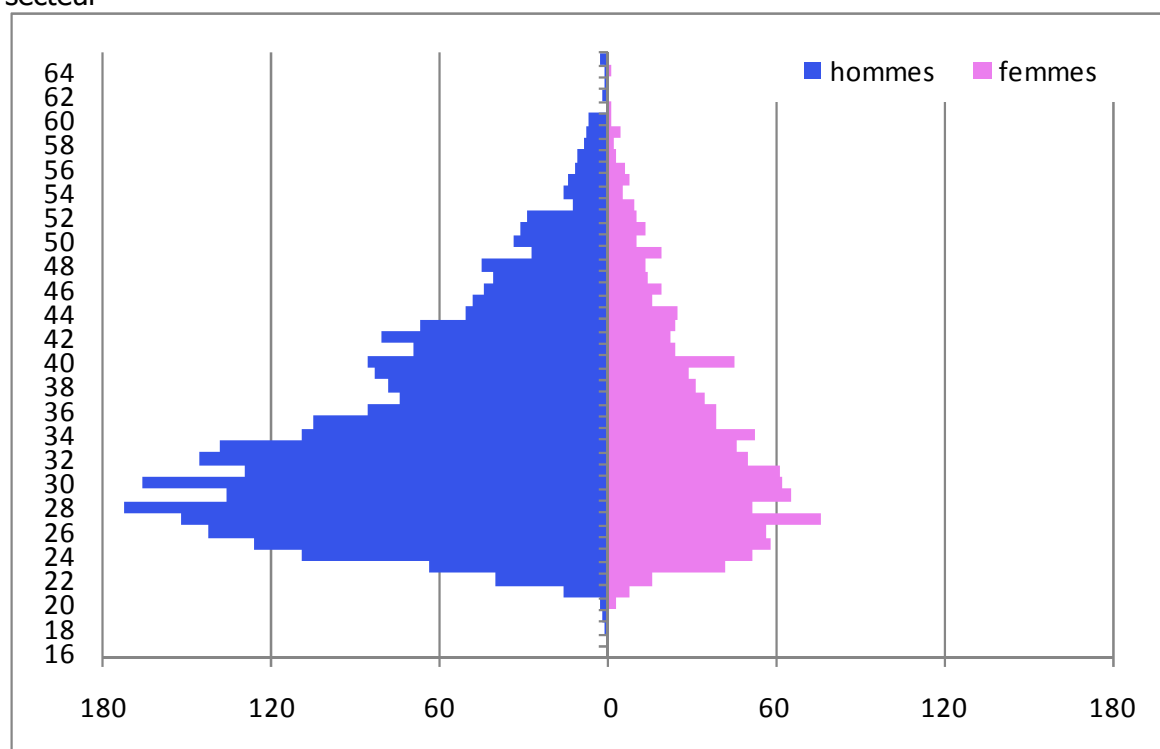
*Lecture :* En 2012, sur les 1 463 cadres techniciens intermittents déclarés dans le secteur, 1 066 (soit 73%) sont des hommes.

<sup>(1)</sup> Les individus sont dédoublonnés par statut au niveau du total : un individu déclaré à la fois comme cadre et comme non cadre n'est compté qu'une seule fois.

La pyramide des âges des techniciens intermittents déclarés en 2012 dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels, nous confirme :

- un secteur très masculin (71% de ces salariés sont des hommes) ;
- un secteur très jeune surtout chez les hommes : la pyramide a une base très large qui s'effile en montant dans les âges.

**Figure 11 :** Pyramide des âges de techniciens intermittents déclarés en 2012 dans le secteur







## Données régionales – photographie 2012

Etudions la répartition régionale de l'emploi dans la production de films d'animation et d'effets visuels.

La région identifiée est celle d'implantation de l'établissement qui déclare les périodes d'activité.

### La production de films d'animation et d'effets visuels est concentrée dans les établissements implantés en Île-de-France

En 2012, 74% des établissements du secteur sont implantés en Île-de-France, 85% des permanents et 83% des intermittents y sont déclarés pour 90% de la masse salariale.

**Vient ensuite la région Poitou-Charentes qui compte 9 établissements, regroupant 6% des effectifs et 4% de la masse salariale du secteur.**

**Tableau 9 :** Volume d'emploi par région de domiciliation de l'établissement

Région d'implantation de l'établissement	Nombre d'établissements	Effectifs permanents	Effectifs intermittents	Masse salariale permanents	Masse salariale intermittents
Bretagne	3	s	148	s	1 003 393
Ile-de-France	75	607	3 491	23 392 051	55 955 458
Languedoc-Roussillon	1	s	s	s	s
Midi-Pyrénées	4	6	85	28 200	589 693
Nord-Pas-de-Calais	4	10	97	354 630	991 588
Outre Mer	1	s	s	s	s
Poitou-Charentes	9	42	270	684 680	2 592 890
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2	24	9	679 145	55 670
Rhône-Alpes	3	13	110	321 343	1 071 178
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>712</b>	<b>4 223</b>	<b>25 661 636</b>	<b>62 311 265</b>
Part de l'Île-de-France	74%	85%	83%	91%	90%
Part du Poitou-Charentes	9%	6%	6%	3%	4%

*Lecture :* En 2012, 75 établissements sont implantés en Île-de-France et cela représente 74% des établissements du secteur.

s : secret statistique - En raison du secret statistique (trop peu d'entreprises implantées ou trop peu d'effectifs), nous ne pouvons pas toujours indiquer les effectifs et masses salariales déclarés par région.

### La concentration de l'activité en Île-de-France est aussi forte sur l'ensemble du champ de la production et de la post-production audiovisuelle et cinématographique

Comme pour le champ de la production de films d'animation et d'effets visuels, plus de 7 établissements sur 10 sont implantés en Île de France en 2012. Ils concentrent 90% de la masse salariale des techniciens intermittents et 87% de celle des permanents. Ces proportions sont équivalentes sur le champ de la production de films d'animation et d'effets visuels : 90% pour les intermittents et 91% pour les permanents.

Cependant, la concentration est moins forte sur les effectifs : 75% des techniciens intermittents et 78% des permanents du champ de la production et de la post-production audiovisuelle et cinématographique ont été déclaré au moins une fois par un établissement implanté en Île-de-France – contre respectivement 83% et 85% dans notre secteur.



## Annexe : périmètre de l'étude

Raison sociale	numéro siren	Ville	Remarque éventuelle
2 4 7 FILMS	478 301 799	PARIS	Seul le film Perse Polis est pris en compte.
2 MINUTES	433 168 481	PARIS	
2 MINUTES ANIMATION	441 110 566	ANGOULEME	
2 MINUTES STUDIO	493 104 806	ANGOULEME	
2D 3D ANIMATIONS	428 717 409	ANGOULEME	
4 21 PRODUCTIONS	450 093 182	PARIS	
ACTION SYNTHESE	418 503 686	MARSEILLE	
ALPHANIM VIDEO ALPHANIM LICENSING	411 459 811	VINCENNES	
ALUMA PRODUCTIONS (Tchack)	501 686 489	LILLE	
ANKAMA ANIMATIONS	494 163 744	ROUBAIX	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
ANTEFILMS STUDIO	414 792 895	ANGOULEME	
ATTITUDE STUDIO	429 747 801	ST OUEN	
AUTOCHENILLE PRODUCTION	498 485 770	PARIS	
AUTOUR DE MINUIT PRODUCTIONS	435 296 561	PARIS	
BAYARD JEUNESSE ANIMATION	442 207 551	MONTRouGE	
BIBO FILMS	392 505 582	MONTREUIL	
BLUE SPIRIT	478 649 064	PARIS	
BLUE SPIRIT ANIMATION	491 371 803	PARIS	
BLUE SPIRIT STUDIO	491 284 428	ANGOULEME	
BUF COMPAGNIE	320 074 388	PARIS	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
CARIBARA ANIMATION	483 717 385	PARIS	
CARIBARA ANNECY	503 980 476	CRAN GEVRIER	
CHEZ EDDY	444 600 183	PARIS	
COMPTOIR ANGOUMOISIN D ANIMATION	431 869 908	ANGOULEME	
CORTEX PRODUCTIONS	492 681 549	ANGOULEME	
CROSS RIVER PRODUCTIONS	429 663 719	PARIS	
CUBE CREATIVE COMPUTER COMPANY	442 802 872	PARIS	
CUBE CREATIVE PRODUCTIONS	510 987 274	PARIS	
CYBER GROUP STUDIOS	483 662 482	PARIS	
DARGAUD MEDIA	328 970 439	PARIS	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire. Quelques films sont exclus du périmètre : - St Germain ou la négociation - Un homme à défendre - C'est comme ça
DEF2SHOOT	441 924 511	PARIS	
DEF2SHOOT VISUAL EFFECTS	503 980 963	MONTRouGE	
DELACAVE	501 480 347	PARIS	
DSTM	533 305 769	ANGOULEME	
DUPUIS AUDIOVISUEL	429 611 767	PARIS	Absorbée au 31 juillet 2008 par Dupuis Edition Audiovisuel qui n'est pas dans le champ.
DURAN	328 732 839	ISSY LES MOULINEAUX	
ELLIPSANIME	379 219 264	PARIS	Absorbée au 1er juillet 2007 par Ellipsanime Production qui est dans le champ.
ELLIPSANIME PRODUCTIONS	390 239 515	PARIS	
EURO VISUAL	448 986 497	PARIS	
EUROPA CORP	384 824 041	PARIS	Seuls quelques films sont pris en compte : - La mécanique du cœur - Ruby Tuesday - Un monstre à Paris - Arthur - Arthur 2 - Arthur 3

FOLIMAGE STUDIO	343 688 099	VALENCE	
FORGE ANIMATION	521 258 640	VENTABREN	
FRANCHE CONNECTION ANIMATIONS	483 518 932	MONTREUIL	
FROG BOX / OD MEDIAS	483 579 892	PARIS	
FUTURIKON	409 137 023	PARIS	Est exclu du périmètre le film Chronique d'une récréé
GINKGO	491 371 860	PARIS	
GO N PRODUCTIONS	454 096 231	PARIS	
HEROLD FAMILY	478 408 610	PARIS	
I CAN FLY	532 971 868	PARIS	
I CAN FLY LIMITED	522 371 855	PARIS	
ILLUMINATION MAC GUFF	533 478 434	PARIS	
IP4U	479 384 513	VALENCIENNES	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire. Récupération via la prévoyance mais que depuis 2006.
JE SUIS BIEN CONTENT	403 852 197	PARIS	
JOKEBOX	480 765 767	PARIS	
JPL FILMS	401 620 521	RENNES	
JULIANNE FILMS CIE EUROPEENNE DE PRODUCTION	349 497 032	PARIS	
KAYENTA PRODUCTION	349 942 102	PARIS	
LA FABRIQUE PRODUCTION	510 945 488	ST LAURENT LE MINIER	
LA MAISON	434 020 335	ST CLOUD	
LA STATION ANIMATION	441 942 331	PARIS	
LABEL ANIM	449 923 192	PARIS	
LES ARMATEURS	343 244 703	PARIS	
LES CARTOONEURS ASSOCIES	324 677 178	PARIS	
LES FILMS A CARREAUX	451 496 731	CREST	
LES FILMS DE L ARLEQUIN	380 975 508	PARIS	
LES FILMS DE LA PERRINE	387 598 725	PARIS	
LES FIMS DU POISSON ROUGE	509 449 989	ANGOULEME	
LES PRODUCTIONS VIVEMENT LUNDI	418 701 710	RENNES	
LES TROIS OURS	504 283 433	ANGOULEME	
MAC GUFF LIGNE	338 438 781	PARIS	
MARATHON MEDIA	434 990 073	NEUILLY SUR SEINE	
METHOD ANIMATIONS	417 972 973	PARIS	
MIKROS IMAGE	333 987 659	LEVALLOIS PERRET	Cette entreprise n'a pas pour seule activité l'animation. Seuls les graphistes ont été intégrés dans le champ.
MILLIMAGES	382 954 279	PARIS	
MONDO TV FRANCE	489 553 743	PARIS	
MOONSCOOP	384 629 374	PARIS	
MOONSCOOP DIGITAL MEDIAS	439 404 633	LA ROCHELLE	
MOONSCOOP IP	320 888 910	PARIS	
NEOMIS ANIMATION	451 446 157	PARIS	
NOMAD FILMS	444 126 684	PARIS	
NORD OUEST FILMS	309 173 805	PARIS	Seuls deux films sont pris en compte : - Les contes de la nuit - Dragons et princesses
NORD OUEST PRODUCTION	404 767 667	PARIS	Seul le film Azur et Asmar est pris en compte
NORMAAL	444 122 196	PARIS	
NORMAAL ANGOULEME	528 700 925	ANGOULEME	
ONCE UPON A TOON	532 610 615	ANGOULEME	
ONYX FILMS	409 440 914	PARIS	Seuls quatre films sont pris en compte - Renaissance - La nuit des enfants rois - Mune - The little prince
OUIDO ENTERTAINMENT	498 081 967	PARIS	
PAPY3D PRODUCTIONS	488 204 579	PARIS	
PATOON ANIMATION	503 270 092	PARIS	

PERSEPROD	483 643 433	PARIS	
PHILIPPE MOUNIER MARKETING PRODUCTION	340 535 848	PARIS	
PICTOR MEDIA ANIMATION	488 672 080	MEYLAN	
PINKA	453 858 623	LEVALLOIS PERRET	
PIPANGAI PRODUCTIONS	402 629 331	LA REUNION	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire. Récupération via la prévoyance mais que depuis 2008.
PLANET NEMO ANIMATION	479 182 446	PARIS	
PRIMA LINEA PRODUCTIONS	400 816 278	PARIS	
PROD PAR 4 PRODUCTIONS	509 710 984	PARIS	
PUMKIN 3D STUDIO	487 740 169	MONTREUIL	
SACREBLEU PRODUCTIONS	421 483 728	PARIS	
SAFARI DE VILLE	337 988 448	PARIS	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
SAMKA PRODUCTIONS	450 336 672	PARIS	
SARL LA FABRIQUE	340 506 906	MONTPELLIER	
SEAHORSE ANIM	451 776 033	ALFORTVILLE	
SIP ANIMATION	312 161 516	LA GARENNE COLOMBES	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
SPARX	399 096 510	PARIS	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire.
SPARX ANIMATION STUDIOS	481 905 065	PARIS	
STORIMAGES	403 045 826	PARIS	
STORY BOARD ANIMATION	507 381 242	PARIS	
STUDIO 100 ANIMATION	507 960 680	PARIS	
STUDIO HARI	492 476 635	PARIS	
STUDIO PINKA	500 261 292	ANNECY	
STUDIOLITO	511 780 819	PARIS	
TAT PRODUCTIONS	433 220 514	TOULOUSE	
TAT STUDIO	753 811 843	TOULOUSE	
TEAMTO	483 041 158	PARIS	
TEAMTO BOURG-LES-VALENCE	752 488 338	BOURG LES VALENCE	
TEAMTO STUDIO	489 079 087	PARIS	
TELE IMAGES KIDS	439 087 800	NEUILLY SUR SEINE	Quelques films sont exclus : - Chante - Chante 2 - Chante saison 4 - Kids world sports - Une fille d'enfer - Lignes de vie - Jet lag ex revanche d'une brune pilote
TIMOON ANIMATION	448 829 275	BOULOGNE BILLANCOURT	
TOON FACTORY	422 945 782	PARIS	
UBISOFT MOTION PICTURES RABBIDS	538 575 994	CARENTOIR	
XILAM ANIMATION	423 784 610	PARIS	
XILAM FILMS	441 857 851	PARIS	
ZAGTOON	521 477 539	PARIS	